

MÉCÉNAT ET CHAIRES

Un engagement pluriannuel sur mesure pour répondre aux grands enjeux de demain

QU'EST CE QU'UNE CHAIRE ?

Une Chaire réunit le monde de l'**enseignement**, de la **recherche** et celui des **entreprises**.

Les différents acteurs définissent ensemble le champ d'activité, le calendrier et les modalités de pilotage de la chaire, qui font l'objet d'une convention pour une durée minimum de 3 ans.

Dans le cadre d'un accord **pluriannuel**, les entreprises mécènes s'engagent à soutenir les travaux d'une équipe de recherche, à prendre part à l'enrichissement ou la création de parcours de formation innovants et à accompagner l'exploration de problématiques proches de leurs préoccupations.

Les résultats scientifiques obtenus sont rendus publics à l'issue de la collaboration.

MODÈLES DE CHAIRES

Nous proposons différents modèles de Chaires :

- La **Chaire d'Excellence**, destinée à s'appuyer sur des chercheurs de renom pour développer la recherche dans leurs domaines d'expertise.
- La **Chaire Thématique**, créée pour accélérer et promouvoir l'avancement de domaines de recherche de pointe et s'inscrivant au cœur des enjeux sociétaux actuels.
- La **Chaire Pédagogique**, dont le but est d'enrichir le parcours des étudiants en adaptant les programmes pédagogiques pour répondre aux besoins d'un secteur choisi.

Une Chaire pourra être « **multipartenaires** » ou « **exclusive** » (un seul mécène) en fonction de la stratégie choisie et du budget nécessaire à la réalisation des objectifs définis dans le cadre du projet.

CRÉER OU S'ASSOCIER À UNE CHAIRE

■ Pourquoi ?

La création d'une Chaire dans le cadre du mécénat permet de réunir avec agilité les acteurs clés d'une filière, dans l'objectif d'un accompagnement mutuel sur de nombreux enjeux clés du secteur, notamment la **formation**, l'**emploi** et l'**innovation**. Le mécénat permet aux entreprises de **valoriser leur image**, d'**impliquer leurs collaborateurs**, de renforcer leur **ancrage territorial** et d'attirer et de **fidéliser les talents**, tout en consolidant leur rôle sociétal par leur contribution à l'intérêt général.

■ Engagement

Afin d'inciter les entreprises de toute taille et géographies à participer activement à la création de Chaires à fort impact, nous proposons différents niveaux d'engagement, accessibles pour une période de trois ans renouvelable.

Le naming d'une Chaire (ex : "Chaire Entreprise XY") requiert un engagement annuel minimum de 100 000€.

■ Avantages

Le cadre incitatif du mécénat permet de :

- Valoriser les **dons en compétence et en nature** en plus de votre don en monétaire
- Bénéficier de notre politique de **reconnaissance** (rencontres, invitations, etc.)
- Bénéficier d'une **réduction d'impôt** de 60% du montant du don.